

# Communiqué de la Présidence de la République à l'issue de l'entretien de M. Valéry Giscard d'Estaing avec M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat chargé des DOM - TOM, sur le développement économique et social des Antilles et de Guyane, Paris le 30 octobre 1979.

ON INDIQUE A L'ELYSEE QUE :

- LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE A RECU M. DIJOU, SECRETAIRE\_D\_ETAT AUPRES DU MINISTRE DE L'INTERIEUR, CHARGE DES DEPARTEMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER, AVEC LEQUEL IL A FAIT LE POINT DE L'APPLICATION DES MESURES DE REDRESSEMENT DE L'ECONOMIE ANTILLAISE, A LA SUITE DES CYCLONES, AINSI QUE DE L'EVOLUTION RECENTE DE LA SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DANS LES DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER.
- M. DIJOU A RENDU \_COMPTE AU PRESIDENT DES CONCLUSIONS DU COLLOQUE SUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DES ANTILLES ET DE GUYANE. IL A EGALEMENT TRAITÉ LA QUESTION DU REEXAMEN DE CERTAINS AVANTAGES DE REMUNERATION `FONCTIONNAIRES` JUSTIFIES PAR L'ECART DES NIVEAUX DES PRIX.
- A CE SUJET, LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE A SOULIGNE QUE LES DECISIONS DU GOUVERNEMENT NE SERAIENT ARRETEES QU'APRES UNE LARGE CONCERTATION AVEC TOUTES LES ORGANISATIONS REPRESENTATIVES INTERESSEES, ET SUR LA BASE D'ETUDES PRECISES CONCERNANT LE COUT DE LA VIE DANS CHACUN DES DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER.
- LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE A ENCOURAGE LE SECRETAIRE\_D\_ETAT A POURSUIVRE SES EFFORTS POUR LA MISE EN APPLICATION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DES ANTILLES ET DE LA GUYANE, QUI VIENT D'ETRE ARRETE APRES UNE CONCERTATION ETENDUE AVEC LES ELUS ET LES REPRESENTANTS DES ORGANISATIONS SOCIALES ET PROFESSIONNELLES DES DEPARTEMENTS INTERESSES.\